



Reconnaissance de dette

Par faby83580

Bonjour,
J'ai une reconnaissance de dette d'une personne qui avait commencé à me rembourser, 2 règlements, et puis plus rien, ne répond plus à mes appels.
Est-il possible de retrouver et relancer cette personne dont je n'ai plus l'adresse ?
Dette de 6000?, prêt à mon ancien employeur
Merci d'avance pour votre réponse

Par Isadore

Bonjour,

De quand date la reconnaissance de dette ?

Quelle est la date du dernier remboursement ?

La reconnaissance de dette prévoit-elle des modalités de remboursement ?

Votre ancien employeur est-il une personne physique ou une société ?

Par faby83580

Bonjour,
la reconnaissance de dette date du 06/12/19
le dernier règlement du 26/05/23
aucune modalité de remboursement à part un supplément de 500 e lors du règlement final
Prêt accordé à une personne physique
en vous remerciant,
Cordialement

Par Rambotte

Bonjour.

Est-il possible de retrouver et relancer cette personne dont je n'ai plus l'adresse ?
Il faut la rechercher par tous les moyens, éventuellement en employant des services d'un détective privé.

Par Henriri

Hello !

Curiosité : Faby combien cette personne vous doit-elle encore ?

A+

Par Nihilscio

Bonjour,

Le créancier peut être assigné à son dernier domicile connu et le jugement, rendu par défaut, lui être signifié à cette même adresse. Les commissaires de justice, qui ont accès au fichier FICOBA, peuvent saisir les comptes bancaires.

Par faby83580

Bonjour,

La personne me doit encore 5400e

Je n ai pas d adresse connue...

Comment faire une saisie bancaire vu que l on pourrait remonter à son compte suite à ses 2 règlements ?

Cordialement,

Par Nihilscio

Si vous ne connaissiez pas l'adresse de votre employeur il y a en effet un problème.

Avant de faire une saisie, il faut obtenir un jugement le condamnant à payer.

Par faby83580

Merci, comment obtenir un jugement ? huissiers ou autres ?